

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU JEUDI 20 JUIN 2019
--

Le Conseil d'École de Québriac s'est réuni le jeudi 20 juin 2019 à 18 h00, sous la présidence de Mme Lesueur, directrice de l'école.

Étaient invités:

- **Le représentant de la commune et deux conseillers municipaux :**
 - ❖ Mr Chateaugiron, maire et Mmes Bauguil, Lebreton : conseillères municipales

- **L'IEN :**
 - ❖ Mr Vinçot

- **Le DDEN :**
 - ❖ Mme Duc-Maugé

- **Les représentants élus des parents d'élèves :**
 - ❖ Mmes Eloy-Guittot, Vrot, Levrel, Blatier, Le Vot, Cordier, Yvon; Mrs Yahiaoui, Le Néouanic

- **Les enseignants :**
 - ❖ Mmes Hervault, Allain, L'Hostis, Hemme, Huiban, Lesueur (directrice); Mrs Smith, Cressard.

Excusés : Mmes Eloy- Guittot, Levrel, Le Vot, L'Hostis, Huiban, Hervault, Hemme; Mrs Vinçot, Chateaugiron, Cressard.

Secrétaire de séance : Mme Lesueur

L'ordre du jour est abordé comme il suit :

1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2018/ 2019 :

- Exercice incendie et PPMS/ sécurisation de l'école
- Résultats des évaluations anglais/ natation
- Les livrets scolaires
- La fête de l'école
- Bilan des projets et sorties (en lien avec le projet d'école)

2. Bilan financier de l'année scolaire

- Coût des projets et sorties
- Point USEP
- Investissements mairie (achats/ rénovations)

3. Organisation de la rentrée 2019/2020 :

- Prévisions des effectifs
- Répartitions éventuelles
- Documents administratifs donnés en début d'année

1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2018/ 2019

Exercice incendie

Il a été réalisé cet après-midi, le jeudi 20 juin sur le temps de sieste des PS vers 14h15. Pour ce troisième exercice, l'équipe enseignante et les élèves n'ont pas été prévenus. Cet exercice s'est déroulé sur un temps de remplacement dans la classe des TPS/ PS.

Aucun problème particulier n'est à signaler. Les CE1- CE2 et les CM2 étaient absents car déjà partis répéter au terrain de soccer. L'alarme a bien été entendue dans l'ensemble des classes présentes. Les CP et les maternelles se sont retrouvés dans la cour principale (près du grand portail). L'exercice s'est déroulé en 2 minutes 21 (dernier sorti).

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) Confinement

En cas **d'alerte chimique, nucléaire** (principalement en cas d'accident sur l'axe Rennes Saint Malo d'un convoi avec transport de matières dangereuses) ou **avis de tempête**, nous pouvons être amenés à nous confiner. Devant l'obligation de protéger leurs personnels et leurs usagers des risques externes, les écoles doivent élaborer un plan de prévention. Ce plan est la responsabilité du directeur d'école. Le PPMS est actualisé chaque année. Des exercices réguliers de simulations, à minima une fois par an, sont seuls capables de valider le plan réalisé.

L'exercice de cette année scolaire a été réalisé le **lundi 17 juin à 11h30**. Personne n'avait été informé. Au bout de 2 minutes 27 les CP/ CE1-CE2 étaient bien dans la salle de motricité et les MS-GS dans le vestiaire des PS. Toutes les fenêtres et portes étaient bien fermées.

Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés :

- Tout le monde a bien entendu le mégaphone sauf dans la classe des TPS-PS (même à l'entrée de la salle de motricité avec la porte ouverte). La solution serait que l'enseignante de la classe des MS-GS prévienne Cécile dès que les élèves pénètrent dans le vestiaire des PS.
- Confusion entre le plan Intrusion Attentat et Confinement pour les CE2-CM1 et CM2 (pas le même endroit de confinement).
- Le compteur électrique n'a pas été coupé.

L'exercice a duré environ 6 minutes 30 le temps pour moi de faire le tour de l'école et de relever les anomalies. Les classes de cycle 3 ont été prévenues au bout de 4 minutes environ.

Sécurisation de l'école : Le portail école et celui de la garderie ont tendance à rester ouverts malgré le mot. Nous appelons les parents à être vigilants.

Evaluations anglais des CM2:

- La passation des évaluations d'anglais des élèves de CM2 a eu lieu au mois de mai. Suite à cette passation, voici les résultats : Nombre d'élèves évalués : 27

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale
Nb d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	26	26	27	27
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	96%	96%	100%	100%

	Élèves ayant atteint le niveau dans 4, 3, 2, 1 ou 0 compétences				
	4 C	3 C	2 C	1 C	0 C
Nb élèves	25	2	0	0	0
%	93%	7%	0%	0%	0%

Le résultat de chaque élève a été communiqué au collège. L'ensemble des résultats de la classe a été transmis à l'inspection (de façon anonyme).

Evaluations natation des CP/CE1:

CE1 : 8/13 soit 61,5 % de réussite (76,5 % l'an passé)

CE2 : 13/17 soit 76,5 % de réussite

Cette année les CE1 CE2 n'ont eu que 8 séances très décousues à cause des jours fériés (c'est peu par rapport à d'habitude). Les CP seulement 7.

Il en ressort qu'une troisième année de natation est bénéfique quand cela est possible...

En sachant que parallèlement à ce protocole d'évaluation exigé par l'académie, il y a aussi l'attestation d'aisance aquatique (épreuves moins exigeantes car ceinture ou frite acceptées). Nous n'avons pas encore tous les résultats.

L'Attestation Scolaire Savoir Nager (ASSN) est à délivrer en CM1 CM2 6ème.

Les livrets scolaires :

Les livrets d'évaluations vous sont communiqués en fin d'année. Ils sont à retourner signés avant la fin de l'année scolaire. Ils sont intégrés dans le dossier scolaire de l'élève et transmis à son futur enseignant.

En maternelle, il s'agit du carnet de suivi mis en place à partir de la PS. Nous validons chaque compétence acquise à l'aide d'un tampon dateur. Les compétences acquises et procédures utilisées par l'élève sont graduées : de la plus simple vers la gauche à la plus experte vers la droite. Un bilan en langage et dans le domaine « construire les premiers outils pour structurer sa pensée » est réalisé pour chaque enfant. Ce livret participe à l'évaluation positive ; c'est-à-dire qu'il mentionne uniquement ce que sait faire l'élève. Dans la partie bilan, nous avons quand même décidé de noter ce qu'il reste à améliorer. En cas de difficultés, l'enseignant prend rendez-vous avec les parents. Nous n'avons plus le droit d'utiliser des livrets avec des couleurs.

En élémentaire, il s'agit du LSU (Livret Scolaire Unique).

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège ont évolué à compter de la rentrée scolaire 2016 pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée LSU "livret scolaire unique du CP à la troisième". Ils sont consultables en ligne via l'application Educonnect.

- Bilan des projets et sorties

Projets culturels :

Dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances, chaque élève de CM2 va recevoir un livre : les fables de La Fontaine. C'est une opération ministérielle en faveur du livre et de la lecture.

Le Journal de l'école « Libert'école » : 2 tirages cette année. Le prochain paraîtra aux moments des vacances et sera remis aux enfants dans les cartables.

Les CM2 ont été accueillis au collège public Théophile Briand le mardi 28 mai. Les 20 élèves ont assisté à des cours et ont pratiqué des activités (voir planning). Les 7 autres élèves qui s'orientent vers le privé ont assisté à une journée de classe ordinaire avec Mme Hemme.

Les MS/GS ont bénéficié de 4 séances de poterie avec Sabine Davion. Ils ont réalisé un dessin puis ont confectionné leur masque. Ils ont mis de l'engobe (pigments et terre), l'ont verni après cuisson. Ce fut une bonne expérience pour les enfants qui étaient contents de rentrer avec leur création.

Les CP et CE1-CE2 ont vu le spectacle « Animalium » issu de la compagnie La malle théâtre dans la salle de motricité. Le retour est très positif.

Plusieurs classes de l'école ont visité l'exposition de Gilles Le Guéneq autour des « babioles » en mars dernier à Bazouges la Pérouse. Il s'agit des classes allant des TPS jusqu'aux CE1-CE2. Cette exposition était très intéressante pour être ré exploitée en classe.

Les élèves d'élémentaire participent toujours au projet « Voyage de Pélico » et au programme « cinécole ». Les classes de CP et CE1-CE2 ont vu Un conte peut en cacher un autre et les CE2-CM1 et CM2, Les oiseaux de passage.

Les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 ont terminé le projet chorale avec une intervenante du SIM autour des chants du monde. Les enfants chanteront ensemble l'après-midi lors de la fête de l'école sans la présence de l'intervenante.

Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'un projet théâtre. Les CE2- CM1 ont travaillé avec un intervenant de la compagnie Artoutaï. Une représentation a eu lieu le mardi 21 mai à 18h00 devant les parents concernés dans la salle de motricité et le samedi 25 à 10h00 pour le CCAS.

Le mardi 30 avril les élèves de Mr Smith se sont rendus au Centre d'Interprétation du Patrimoine Coriosolis à Corseul (dans le 22) pour une journée découverte de l'archéologie. Le matin, les élèves se sont rendus au musée, et l'après-midi, ils ont bénéficié d'un atelier archéologie (vie d'un enfant à l'époque gallo-romaine et confection d'un pot en argile).

Bilan des projets qui entrent dans le parcours citoyen :

Les élèves de CP et CM2 sont partis 5 jours (du 20 au 24 mai) à Gorre Menez. Le bilan de la classe découverte est très favorable. Les animateurs étaient très bien, présents jour et nuit. Le fait que petits et grands aient été mélangés est positif.

Le vendredi 7 juin, les élèves de CM2 de Mme Hemme ont passé la matinée au Mémorial de Caen puis l'après-midi au cimetière américain et à Omaha Beach. Ils y sont allés avec une autre classe de CM2 de Saint Domineuc. Mis à part le temps qui n'était pas au beau fixe, la journée fut très enrichissante.

Ils ont aussi participé à une animation « prévention au tabagisme » par une intervenante issue de la ligue contre le cancer le vendredi 22 mars à 10h00. Cette animation est toujours autant de qualité (jeux de rôle).

Le cycle piscine s'est achevé le lundi 17 juin. Le fait que 3 classes ait pu bénéficier de la piscine est une bonne chose. Les élèves ont 3 ans pour être plus à l'aise dans l'eau (contre 2 auparavant).

Le mardi 25 juin, les CE1-CE2 effectueront une sortie char à voiles à Hirel.

Question des parents : Quel est votre ressenti par rapport à la semaine à 4 jours ?

Pour les plus petits (jusqu'au CP) c'est une bonne chose. Pour les plus grands l'école le mercredi matin aurait été préférable. Le constat est toutefois le même dans l'ensemble des classes, plus les semaines avancent sur une période plus les élèves sont fatigués. Le découpage des périodes n'est pas l'idéal (dernière période de 11 semaines contre 5 semaines pour la 3^{ème} période).

- Fête de l'école

Elle aura lieu le dimanche 30 juin.

Un mot a été communiqué aux parents concernant l'organisation. Des tickets de tombola ont été remis aux enfants. Ils ont jusqu'à lundi (le 24 juin) pour les rendre à leur enseignant. Un planning est mis à votre disposition à l'entrée de l'école pour vous inscrire à un stand à l'horaire de votre choix.

Les petits spectacles auront lieu en deux parties : un le matin, à partir de 11h00, ce sont les classes de la TPS jusqu'à la classe CP, qui se produiront. Le rendez-vous est fixé à

10h50. Les CE1, CE2, CM1 et CM2 présenteront leurs chants l'après-midi à partir de 15h00. Les élèves devront arriver 10 minutes avant l'horaire indiqué.

Il est prévu un repas grillades le midi à 6 euros (dessert compris). Pas besoin de réserver son repas à l'avance.

2. Bilan financier de l'année scolaire

Voir tableau

Les entrées des sorties sont financées par l'APE (ou l'USEP en cas de dépassement de notre enveloppe) et le transport, par la mairie. Le budget transport est donné par année civile. Le budget fournitures scolaires (à hauteur de 60 euros par élève) est donné par année civile. Le budget APE par année scolaire.

- Point USEP

Recettes	Dépenses	Solde
		Rentrée de Septembre 2018 : 3 053,58 euros
Répartition de 2 700 euros sur les 6 classes, soit 450 euros / classe		
	1 979,06 euros dépensés sur les 2 700 euros (600 euros pour la classe découverte, achats de livres, petit matériel tel que du terreau, des graines, adhésion prix des Incorruptibles, intervention animateur théâtre...)	
830,36 euros (vente de chocolats)		3 121,68 euros

A venir : vente des photos de classe bénéfice de 483.20 euros	A venir : transport classe découverte à régler (1284.84 euros)	2320.04 euros
--	---	----------------------

- Investissements mairie (achats/ rénovations)

3 grands tricycles et 3 plus petits ont été achetés. (794,70 euros)

Les 11 ordinateurs portables ont été remis à jour et celui volé en état de marche. (500 euros)

Des enceintes pour le TNi ont été achetées en octobre 2018 (312, 00 euros)

Une enceinte bluetooth : 219,66

3 tapis de gym pour 392,40 €.

Gros investissements mairie :

Remplacement de la chaudière : 31 480,42 €

Mise en place d'une Télé sécurité : 5 577,59 €

3. Organisation de la rentrée 2019/ 2020

La rentrée des élèves aura lieu le **lundi 2 septembre** à 8h45 pour les élèves en élémentaire et en MS/GS. Chez les TPS- PS, il y aura des rentrées échelonnées dans

la classe de Mme Hervault. Les horaires de rentrée pour les élèves de maternelle seront affichés sur le panneau à l'entrée de l'école le jeudi ou vendredi précédant la rentrée. Le but est de mieux accueillir les enfants et les familles. Le matériel demandé pour l'année prochaine sera distribué fin juin (cahier de liaison) ou remis à la rentrée à chaque nouvelle famille qui ne s'est pas présentée lors des portes ouvertes le vendredi 14 juin.

- Prévisions des effectifs et organisation des classes

Les déménagements

Plusieurs déménagements, changements d'école sont prévus. Ainsi nous perdons 4 PS (vers la MS), 1 MS (vers la GS), 2 CE2 (vers le CM1), 1 CM1 (vers le CM2).

Les prévisions d'effectifs

Maternelle

- A la rentrée : 52 **élèves**

En 2018/2019 : 51 élèves étaient prévus à la même période (moyenne : 25/26 par classe)

Elémentaire

- A la rentrée : 86 **élèves**.

En 2017/ 2018 : 102 élèves étaient prévus à la même période soit une moyenne d'environ 25-26 élèves par classe.

Soit une baisse générale des effectifs : 15 élèves de moins par rapport à la même période l'année dernière (16 de moins en élémentaire et 1 de plus en maternelle).

Tableau récapitulatif :

Les effectifs de l'année prochaine.

Niveaux	Total	Niveaux	Total
TPS	5	CP	15 (14 ?)
PS	18	CE1	25
MS	16	CE2	13 (14 ?)
GS	13	CM1	15
		CM2	18
Maternelle	52	Elémentaire	86

Total : 138 élèves (157 aujourd'hui)

Constitution possible des classes (susceptible d'évoluer):

6 classes :

TPS/ PS : 23

MS/GS : 16 MS + 7 GS = 23

GS/ CP: 6 GS + 15 CP (14 ?) = 20 ou 21

CE1 : 25

CE2/CM1 : 13 CE2 + 9 CM1 = 22

CM1/ CM2 : 6 CM1 + 18 CM2 = 24

L'équipe enseignante reste donc la même l'année prochaine.

Critères pour la constitution des classes : élèves les plus âgés vers le CP (sauf cas d'élèves à séparer)/ pour les CM1, Mr Smith souhaite garder ses élèves pour un gain de temps au niveau des méthodes de travail. Ils pourront expliquer aux autres l'organisation.

Documents administratifs donnés en début d'année :

Une pochette sera remise aux parents comme chaque année.

Nous demandons à ce que cette pochette revienne avec l'ensemble des documents demandés à l'intérieur. Certains sont à conserver : L'assurance pourra être donnée ultérieurement.

Documents à conserver :

- Mot assurance
- Mot informatif concernant le dispositif orsec-iode
- Annexe 3 : informations aux familles « les bons réflexes en cas d'accident majeur »
- Dernier règlement intérieur
- Calendrier scolaire
- L'explication de la fiche de renseignements

Documents à rendre :

- Autorisation de l'élève à rentrer seul (e) : à partir de 6 ans
- Suivis et allergies
- Distribution de comprimés d'iodure de potassium
- Autorisation photos et APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Coupon du règlement intérieur
- Fiche de renseignements pré-remplie : Une feuille catégorie socioprofessionnelle est à compléter et est désormais obligatoire. Les modifications sont à effectuer en rouge.

Question adressée à la mairie :

« Lorsqu'un professeur est absent et que les parents récupèrent leur enfant pour arranger, serait-il possible de trouver une solution pour éviter de payer la cantine? Ou alors de faire un principe d'avoir sur le trimestre suivant? »

Le conseil d'école s'est achevé à :

À Québriac, le 20/06/2019

La directrice, Mme Lesueur

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Québriac et l'adjoint aux affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves

- *Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale*
- *Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante*